

IN-FO



Le premier round des négociations s'est tenu le 26 janvier. Cette négociation 2017 sera-t-elle celle d'un combat de boxe ou chacun des négociateurs voudra gagner par KO ? La Direction a tenté de porter les premiers coups par des propositions salariales miséreuses :

Non cadre	AG : 0,3%	AI : 0,75%
Ancienneté	0,15%	
Cadres	AI : 1,2%	
Budget Spécifique	AI : 0,15%	

Le KO ne trouvera sa source qu'au travers de propositions Direction indécentes ou de revendications utopistes. Au centre de la négociation FO sera moteur de revendications en lien :

Avec la situation économique et industrielle de notre société :

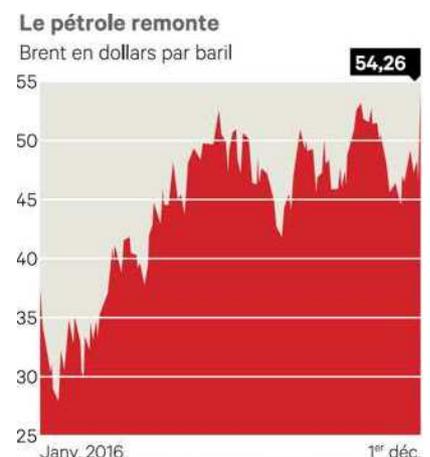
- ✚ Une rentabilité de SLS Monde 2016 de 12%.
- ✚ Un objectif 2017 de 14%.
- ✚ Une augmentation de 12% du ratio résultat d'exploitation/chiffre d'affaire périmètre France.

Avec les indicateurs de l'inflation constatés en 2016 et prévisionnel 2017 :



Quelques augmentations 2017

Inflation prévisionnelle 2017 : +1,2%
Minimas conventionnels des cadres : +0,8%.
SMIC : +0,9%
Plafond mensuel sécu : +1,55%



Avec les attentes de reconnaissances professionnelles des salariés :

- ✚ Des métiers comme les procédés où conditions de travail et rémunérations sont les plus dégradées.
- ✚ Le personnel cadre féminin toujours discriminé sur les rémunérations.
- ✚ Le ralentissement des évolutions au sein des coefficients suite à l'accord système de rémunération.
- ✚ Les métiers d'agent de maîtrise de moins en moins reconnus.
- ✚ Des charges de travail toujours plus importantes pour chacun et une complexification inutile des procédures.

Avec les besoins de rajeunissement de la pyramide des âges par recrutement :

- ✚ Environ 15% des personnels ont plus de 55 ans avec de fortes disparités selon les sites.
- ✚ Des métiers sont sous tension en termes de transmissions de compétences.

INTERESSEMENT

Comme évoqué lors de notre dernière communication l'accord d'intéressement est arrivé à échéance et devra être renégocié dans les prochaines semaines. Pour FO, si nous ne confondons pas la question salariale facteur de rémunération pérenne et d'alimentation de nos comptes sociaux et l'intéressement, celui-ci est un complément non négligeable pour l'ensemble du personnel.

Au titre de l'exercice 2016 les sommes versées font l'objet d'un acompte de 60% au mois de mars et le solde avant fin mai.

- Masse salariale distribuée : 11 Millions €
- Pourcentage de la masse salariale : 6,5%
- Salaire plancher annuel pour prime mini : 42320€ brut
- Montant de la prime mini : 2608€ soit +12.8%
- Versement mini de 60% en mars: 1565€

Rappel : A défaut de votre positionnement sur l'utilisation de ces sommes, elles seront automatiquement bloquées dans le PEG.

Natixis l'organisme gestionnaire des fonds du PEG tente de supprimer l'envoi de documents papier et imposera une facturation dès 2018. FO est en contestation sur les conditions de cette mise en œuvre sachant qu'il existe un accord groupe qui engage les parties.

PULSE LINE NUA

Comment Bidos qui développe un projet d'investissement au montage sur la ligne A320 peut-il en arriver à une telle cacophonie. En effet au-delà de l'investissement en lui-même qui devrait être source de progrès, il suffit que certaines personnes distillent des bribes d'informations aussitôt démenties par la Direction puis reprises lors d'une présentation à certaines équipes de la NUA. **Tout cela, au mépris du dialogue social avec les partenaires sociaux.**

Ce qui met le feu aux poudres, n'est ni plus ni moins que la suppression de l'horaire variable sur cette ligne de montage. Certains en rêvaient, de nouveaux penseurs essaient de le concrétiser. Ces penseurs oublient juste une chose : FO qui a été à l'origine à la fin des années 70 de ce concept d'organisation horaire fera valoir les droits des salariés. Que la Direction n'oublie pas : FO aura son mot à dire et cela se fera nous l'espérons au travers de la négociation.....

HUMANIS

Pour beaucoup d'entre vous, ce nom ne dit pas grand-chose. Il s'agit de l'organisme qui gère vos droits de la retraite complémentaire des régimes ARCCO et AGIRC. Nous rappelons que quelques mois auparavant, la Direction nous vantait les mérites d'une adhésion de l'ensemble des salariés auprès de cet organisme dont ne dépendaient pas certains salariés de Molsheim. Bien en a pris aux signataires puisque nous constatons depuis plusieurs mois que certains salariés n'ont pas vu leur compte de points ARCCO crédité sur l'année 2015. Si l'erreur est humaine, FO souhaiterait après nos différentes relances, une régularisation de la situation. **Certains signent, FO veille à vos droits.**

Retrouvez vos accords Groupe safran et vos infos sur le site :
fo-safran.com



FORCE OUVRIERE - GROUPE SAFRAN
INFORMER - REVENDIQUER - RESISTER - AGIR

